

Parcours d'une commande de fiche de renseignements par courrier

(Informations sur les risques de mouvements de terrain)

Pour quoi ?

J'ai besoin d'un document écrit qui synthétise les risques liés aux mouvements du sous-sol en lien avec la présence d'anciennes carrières ou la dissolution du gypse antéludien sur une ou plusieurs parcelles.






Pour qui ?



Particulier ou professionnel, je ne peux pas utiliser le service numérique notamment en raison des modes de paiement proposés (carte bancaire).

Attention : la démarche par courrier implique un délai moyen de traitement pouvant atteindre 30 jours.

Contrairement au [service numérique](#), cette démarche ne me permet pas de vérifier que ma demande a bien été reçue par l'IGC ni d'en assurer un suivi ni de la compléter.

Les étapes du parcours :

| | | |
|---|---|--|
| 1 |  | Je télécharge le formulaire de renseignements correspondant à ma demande : <i>Pour Paris : Formulaire DR75</i> <i>Pour la petite couronne : Formulaire DR929394</i> Via paris.fr/carrieres rubrique « Renseignements sur l'état du sous-sol », « par courrier » |
| 2 |  | Je complète l'encadré du formulaire qui m'est réservé et l'accompagne d'un plan de situation de la parcelle Via cadastre.gouv.fr |
| 3 |  | J'envoie le tout (sans agrafe) à : Ville de Paris Inspection Générale des Carrières Demandes de renseignements 86 rue Regnault 75013 Paris |
| 4 |  | Je reçois un avis de fin d'instruction par mail indiquant : <i>Le numéro de la fiche de renseignements attribué par l'IGC</i> <i>Le montant à payer</i> |
| 5 |  | Je prépare les éléments à envoyer à l'IGC : <ul style="list-style-type: none"> • un chèque bancaire : <ul style="list-style-type: none"> - rempli du montant indiqué dans l'avis de fin d'instruction à l'ordre de : R.R Vente de renseignements sur les sous-sols <ul style="list-style-type: none"> - daté - signé |

| | | |
|----------|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - portant au dos le numéro de la fiche de renseignement, fourni dans l'avis de fin d'instruction • une enveloppe autocollante : <ul style="list-style-type: none"> - au format C4 (22,9 x 32,4 cm) ou CA5 (16,2 x 22,9 cm) - affranchie au tarif postal en vigueur - libellée à mon adresse postale |
| 6 |  | <p>J'envoie le tout à :</p> <p style="text-align: center;">Ville de Paris Inspection Générale des Carrières Régie des carrières 86 rue Regnault 75013 Paris</p> |
| 7 |  | <p>Je reçois par courrier la ou les fiches de renseignements demandées dans l'enveloppe que j'ai fournie au préalable</p> |

MODE D'EMPLOI

Informations complémentaires

Je complète **uniquement** l'encadré du formulaire qui m'est destiné :



Direction de la Voirie et des Déplacements
Inspection Générale des Carrières

RENSEIGNEMENTS SUR LES SOUS-SOLS À PARIS Anciennes carrières et dissolution du gypse antéludien

A compléter par le demandeur

| | | | | | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|---|----------|---|---|---|
| Adresse du terrain | 3 avenue du Colonel Henry Rol Tanguy | | | | | |
| Arrondissement | 1 | 4 | | | | |
| Commune | PARIS | | | | | |
| Identification cadastrale du terrain | C | L | 0 | 0 | 3 | 3 |
| | Section | | Parcelle | | | |
| Adresse mail du demandeur | jedemandeurrenseignement@svp.fr | | | | | |
| Référence dossier | VTE_Guillaumot/Davioud | | | | | |

Joindre impérativement un plan parcellaire permettant de situer le terrain (sans agrafes).

Les renseignements ci-dessous sont donnés à titre indicatif. Il est rappelé que le propriétaire du sol est aussi propriétaire du sous-sol (art. 552 du Code Civil). Ces informations ne sont pas suffisantes pour compléter l'état des risques naturels et technologiques en application des articles L 125-5 et R 125-26 du Code de l'Environnement.

J'envoie uniquement des commandes de renseignements **complètes** et correctement **renseignées**.

Je n'envoie pas de chèque à l'avance : mon dossier me serait retourné sans traitement.

À réception de l'avis de fin d'instruction

Je peux payer plusieurs fiches de renseignements avec un même chèque. Pour cela, je dois :

- indiquer le montant correspondant à **la somme totale** des montants à régler
- inscrire au dos du chèque **tous les numéros** des fiches de renseignements
- affranchir suffisamment mon enveloppe destinée à l'envoi des fiches de renseignements par l'IGC

Je n'ai pas reçu l'avis de fin d'instruction

Si 1 mois après la demande, je n'ai pas reçu l'avis de fin d'instruction : j'envoie un mail à igc.dvd@paris.fr en précisant l'objet de la demande (adresse du terrain, référence dossier que j'ai renseignée sur le formulaire et mon adresse mail).



Direction de la Voirie et des Déplacements
Inspection Générale des Carrières

RENSEIGNEMENTS SUR LES SOUS-SOLS À PARIS Anciennes carrières et dissolution du gypse antéludien

A compléter par le demandeur

| | | | | | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|---|----------|---|---|---|
| Adresse du terrain | 3 avenue du Colonel Henry Rol Tanguy | | | | | |
| Arrondissement | 1 | 4 | | | | |
| Commune | PARIS | | | | | |
| Identification cadastrale du terrain | C | L | 0 | 0 | 3 | 3 |
| | Section | | Parcelle | | | |
| Adresse mail du demandeur | jedemandeurrenseignement@svp.fr | | | | | |
| Référence dossier | VTE_Guillaumot/Davioud | | | | | |

Joindre impérativement un plan parcellaire permettant de situer le terrain (sans agrafes).

Les renseignements ci-dessous sont donnés à titre indicatif. Il est rappelé que le propriétaire du sol est aussi propriétaire du sous-sol (art. 552 du Code Civil). Ces informations ne sont pas suffisantes pour compléter l'état des risques naturels et technologiques en application des articles L 125-5 et R 125-26 du Code de l'Environnement.